



République Française

Département  
du Nord

Envoyé en préfecture le 17/08/2020

Reçu en préfecture le 17/08/2020

Affiché le 17/08/2020

SLOW

ID : 059-215901281-20200723-CM202007\_D9-DE

Extrait du registre  
Des délibérations du Conseil municipal  
Commune de Cappinghem

Séance du 23 juillet 2020

L'an deux mil vingt le 23 juillet à 17 heures et 30 minutes, le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel des séances, sous la présidence de M. Christian MATHON, Maire de la commune.

Présents : Ch. MATHON, MC.FICHELE, A.TRICOIT, V.PARABOSCHI, T.WIDHEN, JM.SPETEBROODT, V.DUCOURAU, G.TRAPASSO, S.DUMORTIER, G.CHATEAU, E.BARBAY, P.MOUCHON, G.OUDAERT, JM.CLERFAYT, N.ROUBAUD, A.KIMOUR, K.UDRY,

Absents excusés avec pouvoir : F.TREDEZ > pouvoir à T. WHIDEN, J.AGNIERAY > pouvoir à N. ROUBAUD,

Absents excusés sans pouvoir : /

Secrétaire de séance : V.DUCOURAU

Le conseil municipal après avoir approuvé le compte administratif de l'exercice 2019 ce même jour,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

SECTION FONCTIONNEMENT

A - Résultats de l'exercice 2019	224 705.75 €
B - Transfert résultat par opération d'ordre non budgétaire	112 €
C- R002 résultat de fonctionnement reporté	62 875.00 €
D - Résultats à affecter = A+B-C (hors restes à réaliser)	224 817.75 €

SECTION INVESTISSEMENT

D - Résultats de l'exercice 2019	- 129 587.13 €
E - Résultat 2018 reporté	708 323.81 €
F - Résultats à affecter = D+E (hors restes à réaliser)	578 736.68 €
Restes à réaliser 2019	208 900 €

Le Conseil Municipal, après délibération, DECIDE, d'affecter :

- à l'article R 001 de la section d'investissement du budget primitif 2019, la somme de 578 736.68 €
- à l'article R 002 de la section de fonctionnement du budget primitif 2019, la somme de 62 875.00 €
- à l'article R 1068 de la section d'investissement du budget primitif 2019, la somme de 161 942.75

Fait en séance, les jours, mois et an que dessus,

Le Maire

Christian MATHON



NOMBRE DES MEMBRES		
Afférents au conseil municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
19	19	17
Pour	Contre	Abstention
18	0	1

Date de convocation Le 17 juillet 2020
---

Objet de la délibération
Affectation des résultats 2019
CM 2020//07-D9

Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture

le 17/08/2020